tirant. Tout ce remue-ménage était occasionné par la rupture, à un angle, du tuyau d'alimentation de vapeur. Il n'y eut point de blessés. Les feux sous les générateurs furent éteints ; les ouvriers sortirent; les curieux, accourus devant le peignage, s'en retournèrent chez eux.

Le tuyau de vapeur a été réparé dans la soirée et le travail pourra être repris vendredi matin.

ROUBAIX

FÉDÉRATION pour le perfectionnement DU TIR

Les tirs effectifs commenceront le premier dimanche d'avril ; les adhérents au groupement sont priés de retirer leurs cartes, de neuf heures et demie à midi, à la Chambre de Commerce, le dimanche et le lundi de Pâques, le dimanche 30 mars et le lundi 31 mars.

Les tirs auront lieu au stand du Tir National, aux « Trois-Ponts ».

Le premier concours aura lieu les 20, 27 avril, les 4, 11, 12, 18 et 25 mai. Tous les tireurs de la Fédération pourront participer gratuitement à ce concours général.

Les cartes seront délivrées dans l'ordre suivant :

1° Le dimanche 23 mars, pour ceux dont les noms commencent par les lettres A, B, C, D, E.

2° Le lundi de Pâques, pour les lettres F à L inclus.

3° Le dimanche 30 mars, pour les lettres M à T inclus.

4° Le lundi 31 mars, pour les lettres V à Z.

Dimanche prochain, M. Paul Seynave, président de la Société des Anciens Militaires de Roubaix, se tiendra à la disposition de ceux qui désirent s'inscrire, au local de la Chambre de Commerce, 2, rue du Château.

Le Jeudi-Saint. — De nombreux fidèles ont suivi dans les diverses paroisses, les offices du Jeudi Saint. Dans toutes les églises et à toute heure, de la journée, les catholiques se succédaient pour rendre leurs hommages au Dieu de l'Eucharistie. Le soir les églises étaient remplies de fidèles qui ont assisté au chant du Stabat et à l'audition des sermons sur la Passion.

Une foule nombreuse se pressait jeudi soir en l'église Saint-Martin, pour entendre le R. P. Wuillermet, dont les conférences pendant cette station de Carême ont obtenu tant de succès. De son éloquence sobre et émouvante, il a retracé les souffrances de la Vierge pendant la Passion de son Fils. Il l'a donnée comme modèle aux mères chrétiennes frappées dans leurs chères affections, s'inclinant devant la volonté divine, acceptant le sacrifice de son Fils, par amour pour les hommes, parce qu'elle savait que leur rédemption ne pouvait s'acheter qu'à ce prix.

Le sermon du R. P. Wuillermet a profondément impressionné les fidèles de la paroisse St-Martin et des autres paroisses de la ville accourus pour l'entendre.

Œuvre du Luminaire Liturgique. — Les Religieuses Adoratrices du Sacré-Cœur de Jésus, de Montmartre, vouées à la Louange Divine et à l'Adoration Perpétuelle du Saint-Sacrement, à la pénitence, à la prière pour la Sainte-Église et pour le règne du Sacré-Cœur de Jésus sur les nations et dans tout l'univers, ont dû quitter la France à la suite des lois contre les ordres religieux. Leur Congrégation a maintenant une Maison en Angleterre, à Londres, et une autre en Belgique, où se trouve le Noviciat de langue française, en attendant que de meilleurs jours permettent d'établir de nouveau un Noviciat en France.

Le Couvent de Belgique est situé sur le plateau de Koekelberg qui domine la ville de Bruxelles. Il fait un humble appel aux Français qui voudraient contribuer à la glorification du Sacré-Cœur de Jésus et soulager les Sœurs dans leur pauvreté, en aidant aux dépenses de l'Exposition du Très-Saint Sacrement dans la chapelle du couvent.

Le Luminaire Liturgique brûle pendant 24 heures aux intentions des fidèles qui font une offrande de 10 francs pour l'Exposition; pendant 12 heures aux intentions de ceux qui font une offrande de 5 fr. à la même fin.

Les personnes pour lesquelles brûle le Luminaire ont une part spéciale aux Adorations des Sœurs ce jour-là, et des prières sont faites pour elles en communauté.

Si des jours particulier, anniversaires, fêtes, ou autres jours de l'année, sont désirés, prière de les indiquer d'avance afin qu'ils puissent être immédiatement réservés, s'ils ne sont pas déjà retenus.

Adresse du Couvent : 2, avenue de Duc-Jean, plateau de Koelberg, Jette-Saint-Pierre (Belgique).

Buste de l'« Ecce Homo », magnifiques Crucifix, à la LECTURE POPULAIRE, 36, Grande Rue.

Une mauvaise chute. — Un homme de ville de la teinturerie Browaeys, Jules Hanssebique, 31 ans, demeurant 12, rue Traversière, a glissé du marchepied de sa voiture, est tombé et s'est fracturé le bras droit.

L'incapacité de travail sera de deux mois. Le blessé a reçu les soins du docteur Debuchy.

Un commencement d'incendie s'est déclaré jeudi à midi chez M. Ovide Dumont, 17, boulevard de Paris, qui habite une maison en planche.

Le feu s'est communiqué à une chambre du premier étage par suite de l'inflammation des toiles d'emballage tapissant les cloisons. La chambre, les literies et les vêtements ont été consumés. Les dégâts couverts par une assurance s'élèvent à 500 francs.

On est toujours sans nouvelles de Jean Duprlez, ce gamin de 13 ans qui prit la fuite après avoir enlevé 1.619 francs à ses patrons, MM. Motte-Bossut.

Sur commission rogatoire du parquet de Lille, M. Faisant a entendu les parents, qui ignorent ce qu'est devenu leur enfant.

Les vols dans les usines. — M. Guiraud, commissaire de police, a dressé procès-verbal à Georges Beert, 33 ans, marchand de place, rue du Ballon 48, à Léon Dumont, 31 ans, apprêteur, 10, rue Racine, à Léopold-Félix, apprêteur, rue des Fondeurs ; et à Alphonse Vanbreussel, 29 ans, également apprêteur, rue de l'Ommelet, cour Jouret. Ces quatre individus sont inculpés de vol et de complicité de vol. Ils ont dérobé à l'usine Hannart frères des rubans neufs pour une cinquantaine de francs.

TRIBUNAL DE SIMPLE POLICE

Audience du 20 mars 1913

Arthur Derver, dégorgeur, est condamné à 2 jours de travail pour violences. — François Dutilleul, Henri Jacob, Alphonse Delcourt, Victor Hauwel, encourent pour la même motif 5 francs d'amende. Dutilleul récolte en plus 3 jours de travail.

Albert Smagghe, André Eckman, Albert Rousselot, Laurent Decock, Désiré Wastyn, poursuivis pour excès de vitesse, etc., sont condamnés à 20 francs d'amende.

Emile Delbecq, J.-B. Scheidwaert, Louis Parent, Hubert Florin, Georges Duquesne, Joseph Rasson, Camille Wattecu, Léon Baudez, Arthur Hoeckman, Victor Turpin, Richard Carpentier, Achille Delaruelles, Georges Mathieu, Paul Dherin, Robert Feet, ont contrevenu aux arrêtés réglementant la circulation des voitures, vélos, etc. Chacun un franc d'amende par contravention.

Charles Callaert, Louis Bertoux, Ferdinande Pluquet, Estelle Decroo, Gustave Declercq, ont tenu leurs cabarets ouverts après l'heure. 5 francs d'amende.

Omer Debaecker, Donat Moerman, Louis Delannoy, Auguste Rigolle, Jean Ridelle, Pierre Vilain, Arthur Devienne, Charles Hanssens, Léon Laurent, ont laissé divaguer leurs chiens dépourvus de musellères au de collier. 1 franc d'amende par contravention.

François Dournel a voyagé en tramway sans billet. 5 francs d'amende.

Gaumont-Palace Roubaisien

Aujourd'hui, vendredi, exceptionnellement relâche.— Demain, samedi, première du nouveau programme : « Le Secret du Forçat », « Les Cloches de Pâques », grand film par Goumont, avec chœur, soli et cloches. Deux splendides panaramas avec chants.

ÉTAT-CIVIL DE ROUBAIX

VOIR TRES BELLE COLLECTION
ŒUFS DE PAQUES
Chocolat Thomas, 5, Rue du Pries, LILLE
090

du 20 mars 1913

Naissances. — Raymond Werquin, rue d'Oran, 142. — Jules et Hélène Jansens, rue Stéphenson, 16. — Albert Delahaye ; Raymond Everharde ; Georges Ornelis ; Denise Vanghersdale, avenue Julien-Lagache. — Henri Allard, rue de l'Epeule, tre cour Lampe 16.

Décès. — Marie Venecille, 37 ans, rue de Naples, 76. — Louis Dumortier, 3 mois, rue des Parveaux, 6 bis. — Georges Vanbrabant, 48 ans, rue de France, 98. — Adèle Desrousseaux, 79 ans, rue de Blanchemaille, 198. — Rosine Doby, 43 ans, rue de l'Ouest, 12, cour Duvillier. — Henri Prouvost, 8 ans, rue de Lille, 50.

WATTRELOS

Messe de Pâques. — La chorale « Les Amis Réunis » du Centre se fera entendre dimanche prochain, jour de Pâques, à la nouvelle paroisse de Saint-Jean-Baptiste, à Hersaux (Ballons). Elle exécutera, à la grand'messe de 9 heures, la messe du 8e ton à 3 voix d'hommes. En outre, M. J. Parent chantera le « Benedictus » pour basse de L. Rossoor. Les soli seront faits par M. F. Larivière qui chantera également le chant de Pâques de Rougnon à l'issue de la messe.

Obit. — Le lundi de Pâques, la chorale St-Maclou chantera, à 9 h. 1/2, un obit pour ses membres honoraires et actifs décédés. Elle exécutera la messe du Saint-Esprit, de Mazingue.

Paroisse Saint-Maclou. — La chorale Saint-Maclou se prépare à fêter grandiosement la fête de Pâques et, à cette solennité, elle chantera, à la grand'messe de 10 h., sous la haute direction de son chef, M. Jules Defiandre, elève paroissial.

La seconde messe pontificale à 3 voix de don Lorenzo Perosi, cette belle œuvre du grand compositeur au Vatican sera chantée pour la première fois à Wattrelos.

Les soli seront faits par MM. Albert Stelendre, H. Destailleurs et Albert Defiandre.

A l'offertoire, M. Emile Flévet, baryton, chantera l' « Ave Maria », de Devreed avec accompagnement par M. Georges Petit et, à la sortie de la messe, l' « Hosanna », de Granier, chant de Pâques. L'orgue sera tenu par Mlle Leroy, organiste de la paroisse.

Accidents de travail. — Un homme de peine de chez Vandendriessche, Auguste Denneyet, 19 ans, demeurant à Auiryve (Belgique), s'est fait une entorse à la hanche droite en soulevant une balle. 10 jours de repos. Docteur Maillard.

— Au tissage Leclerc-Dupire, Emile Bartholomeus, 19 ans, manœuvre à Roubaix, s'est fait une entorse au talon droit en manœuvrant une caisse. 15 jours de repos. Docteur Leplat.

— A la filature Brière et Bazin, Jules Stélandre, rattacheur, 21 ans, demeurant au Mont-à-Leux (Belgique), s'est fait pincer le pied droit au chariot de son métier. 15 jours de repos. Docteur Kasiers.

Retirez votre voiture. — Georges Taurnai, 25 ans, domestique, demeurant à Tourcoing, a été l'objet d'un procès-verbal pour avoir circulé la nuit avec une voiture non éclairée.

Il faut purger sa peine. — Les agents de sûreté ont arrêté, au hameau de Beaulieu, Adolphe Deboschère, 28 ans, sujet belge, réclamé par le parquet de Courtrai pour y purger une peine de deux mois de prison pour vol. Il fut en outre l'objet d'un procès-verbal pour être en possession d'un couteau à cran d'arrêt au moment de son arrestation.

Vol de lapins. — Des malfaiteurs se sont introduits la nuit dernière dans le clapier de M. Louis Hennion, rentier, rue Traversière. Ils ont volé deux lapins, d'une valeur de 8 francs. M. Calliet, commissaire, a ouvert une enquête.

WATTRELOS. — Du 20 mars. — Décès. — Louis Boittel, 83 ans, Dallerie Hauts-Jardins.

CROIX

Union Mutuelle Croisienne. — A cause des fêtes de Pâques (23 mars) et de la foire de Roubaix (30 mars) le bureau de renseignements sera fermé ces jours-là. Pour les mêmes raisons la réunion plénière des commissions n'aura lieu que le samedi 5 avril. La commission de propagande se réunira le samedi 29 mars, à la Maîtellerie.

CROIX. — Du 18 mars. — Naissances. — Marie Vandenabeele, rue Pluquet, 3. — Joseph Hanssens, rue Gambetta, cour du Nord. — Claude Vinchon, rue de Constantine, 14.

Décès. — Médard Brochart, 2 ans, rue des Ogiers, 402.

WASQUEHAL

Accidents de travail. — A l'Energie Electrique Henri Dewlest, 34 ans, demeurant à Roubaix, est tombé en manœuvrant un surchauffeur. Il s'est contusionné l'épaule gauche. 15 jours de repos. Docteur Masure.

— A l'usine Ecken et Leroy, Fortuné Cattabelke, 35 ans, demeurant à Bondues, s'est coupé le médius droit avec un cercle de fer. 3 semaines de repos. Docteur Durasnel.

LYS-LEZ-LANNOY

Accident de travail. — Un cardeur de chez Delmnoy et fils, M. J.-B. Vandenbosche, 42 ans, à Leers, en tombant dans une cave, s'est foulé le pouce gauche. 15 jours de repos : docteur Phalempin.

LYS-LEZ-LANNOY. — Décès. — J.-B. Blin, 56 ans, rue du Progrès. — Henri Vandewoghe, 3 mois, rue de Toufflers.

TOUFFLERS. — Publication. — Emile Delvalle, négociant en graine, à La Madeleine et Blanche Leuridse, à prof., à Toufflers.

LEERS

Sermon de la Passion. — Hier, à 7 h. 1/2 au soir, après le chant du Stabat, harmonisé à trois voix par M. Delécluse, maître de chapelle, M. l'abbé Monteuquis, curé de la paroisse est monté en chaire.

Après avoir dit que l'église comme toute grande et noble famille, honore l'anniversaire de la mort de son Divin fondateur, afin d'aviver son amour et de méditer ses exemples, l'orateur met sous les yeux d'une façon saisissante, le grand drame de la Passion. La figure touchante de la divine victime fait contraste avec la perfidie, l'orgueil, la lâcheté des juges et des bourreaux cruels. Dans une péroraison aussi éloquente que pratique, le prédicateur commenta la parole de Jésus à Caïphe « Et un jour vous verrez le fils de l'homme qui viendra juger tous les hommes » et exhorta ses auditeurs à porter leur croix afin de ressusciter avec Jésus au jour de la gloire.

Fête de Pâques. — A la grand'messe de 10 heures, l'Harmonie Municipale se fera entendre et interprétera, sous la direction de M. Jang : Le Héros, pas redoublé, de Allier ; Ouverture du concours, de F. Leroux ; Marche religieuse, de Ch. Gounod.

En route pour Mouscron. — Lundi prochain, la Société de gymnastique « La Saint-Vaast » ira, au grand complet, son excursion à Mouscron, où M. l'abbé Vandenberghe, directeur du Cercle Saint-Joseph, lui réserve un bienveillant accueil. A 6 heures 1/4, réunion au patronage, puis en route pour la noble Belgique, par Wattrelos (chapelle St Liévin) et Herseaux-Place. Les jeunes gens rentreront à Leers vers midi, afin de permettre aux amateurs de boule et de cartes de jouer l'après-midi leurs traditionnelles parties pour... les fameux œufs de Pâques.

CARÊME

A ce propos, nous rappelons à nos lecteurs que le

MACARONI «LA LUNE»
LES
NOUILLES DE SAVOIE
aux œufs frais
de BOZON-VERDURAZ
sont les Pâtes les plus exquises
Nous les recommandons tout particulièrement
0250-3

TOURCOING

Le Jeudi-Saint. — Bien que les cérémonies du Jeudi-Saint soient les mêmes partout, il est agréable de constater que, dans toutes les églises de Tourcoing, elles furent suivies par une affluence de fidèles aussi nombreuse que pieuse. Les communions, à pareil jour, n'avaient jamais atteint un chiffre aussi élevé : c'est la note édifiante qui nous a été donnée dans les diverses paroisses.

Paroisse Saint-Christophe. — En ce jour anniversaire de l'institution de la Sainte-Eucharistie, M. l'abbé Desplanques, en termes éloquents, a montré que ce divin sacrement était une force pour le chrétien et un gage de persévérance.

La chorale Saint-Christophe, sous l'habile direction de M. Ch. Wattinne, devait donner une audition des « Paroles du Christ » de Th. Dubois.

Cette annonce publiée dans nos colonnes avait attiré un très grand nombre de fidèles. Chef et choristes en sont vraiment surpassés, et c'est avec une grande richesse de nuances et un ensemble remarquable qu'ils ont détaillé quelques-unes des pages de cette œuvre si chrétienne et si pieuse du grand artiste.

La Gamifé des Ecoles Catholiques, désirant augmenter ses ressources pour cette œuvre si importante, prie les personnes qui auraient des cartes de remerciements à envoyer à l'occasion d'un décès de remplacer cette dépense par une offrande aux Ecoles catholiques.

Ces dits remerciements paraîtront dans le « Journal de Roubaix » et la « Croix » avec l'en-tête : « Communication du Comité des Ecoles Catholiques ».

S'adresser à la Maison des Œuvres, 85, rue des Ursulines.

BIJOUTERIE-HORLOGERIE-ORFEVRERIE
Ve ROMMENS-VANZEVEREN : 13, Ste-Place
0276

Les opérations du Conseil de revision ont commencé à dix heures pour le canton Nord-Est.

429 jeunes gens : 51 ajournés et 378 de la classe 1912 ont été visités par les médecins majore Gantier, Pigeon et Dapuich.

Le service d'ordre de gendarmerie était commandé par le capitaine Baert.

Le calme le plus complet ne cessa de régner pendant les opérations. Les jeunes cancrits se montrèrent pleins de gaieté et d'entrain. On vit de nombreux groupes, précédés de drapeaux tricolores, de tambours et clairons, se promener en ville en chantant des refrains patriotiques.

Trois nouveaux agents viennent d'être nommés. Ce sont MM. Jean Fourez, Louis Cappelier et Paul Vienne. Leur stage durera trois mois.

L'Alliance Française et son action civilisatrice. — Aux efforts considérables faits par la race teutonne pour envahir le monde entier et pour tenter de neutraliser partout l'influence de la race latine, il faut opposer une action nationale de façon à maintenir et à développer, dans toutes les contrées où nous nous sommes déjà pacifiquement opposés, la connaissance de notre langue et le goût de notre littérature.

C'est là l'œuvre entreprise par l'Alliance Française, œuvre que cette belle institution poursuit vaillamment. Tourcoing s'y est associé largement. Son Comité est actuellement, par le nombre des adhérents, le plus important de France. Mais honneur oblige ; il faut que la chiffre de 700 membres, atteint à l'heure présente, soit doublé.

Qui pourrait ne pas encourager, par une modique cotisation annuelle de 6 francs, une œuvre aussi patriotique et si utile au point de vue commercial.

Nous sommes persuadés que l'appel sera entendu et que de nombreuses adhésions parviendront au secrétariat, rue des Poutrains, numéro 49.

Société Amicale des Anciens Cuirassiers. — La Réunion trimestrielle obligatoire qui devait avoir lieu dimanche prochain 23 mars, est remise au dimanche 30 mars.

Rendez-vous chez le trésorier, rue de la Blanche-Porte, à 6 heures du soir pour se rendre ensuite au local, place Thiers, à sept heures et demie.

L'ordre du jour de cette réunion comprendra : 1° Paiement des cotisations ; 2° Dispositions à prendre pour la fête annuelle qui aura lieu le dimanche 6 avril.

Un maçon tombe d'un échafaudage. — Jeudi matin, un aide-maçon, au service de M. Morel, entrepreneur à Neuville-en-Ferrain, Théophile Huyssena, 35 ans, rue du Couet à Mouscron est tombé d'un échafaudage, rue d'Alger. Il s'est fait une foulure de la cheville droite. Une voiture l'a ramené à son domicile.

ÉTAT-CIVIL DE TOURCOING

du 20 mars 1913

Naissances. — René Carton, rue du Blanc-Seau. — Albert Veatomme, rue de Mouscron, 36. — Lucienne Desmeitre, rue de Nancy, 44. — Marie Veys, rue du Congo, 169. — Marcelle Thomas, gare principale. — Marie Desplechin, rue de l'Espérance, 40.

Décès. — Jules Carpentier, 18 ans, rue de Paris, 136. — Lucie Welcomme, 44 ans, rue de Flocon, 102. — Marie Ghislain, 66 ans, rue de la Marlière, 78.

RONCQ

La Musique Municipale se fera entendre pendant la grand'messe du jour de Pâques. Elle exécutera les morceaux suivants : Rosabelle, ouverture (Weighe) ; Souvenir, andante religioso (Meteren) ; Mat Chi ti ka, marche.

SUITES DE BRONCHITES

Les bronchites récidivent chaque année aux mêmes époques et finissent par prendre la forme chronique et catarrhale. Où toussez, on crache sans cesse et la congestion des voies respiratoires produit l'essoufflement et l'oppression. Il faut, dans ce cas, employer la Poudre Louis Legras ; la toux, l'expectoration exagérée, l'oppression cèdent rapidement à l'emploi de ce merveilleux remède, qui a obtenu la plus haute récompense à l'Exposition Universelle de 1900. Une boîte est expédiée contre mandat de 2 fr. 10 à Louis Legras, 139, boulevard Magenta, à Paris. 0229

MOUVAUX

Accidents de travail. — Chez MM. Wauquiez et fils, tourneur rue Vauban un contremaître, Alfred Leman, 37 ans, demeurant rue du Château, en graissant un item de monte-charge a eu la main prise entre la poulie et la bordure du frein. 20 jours de repos. Docteur Deldalle.

— Dans le même établissement un homme de peine, Isidore Vergote, 47 ans, demeurant à Halluin, a reçu une pile de cuirs sur la jambe droite. 15 jours de repos. Docteur Mahieu.

MOUVAUX. — Naissances. — Couronné Cernard, à la Forgette. — Raymonde Hellin, rue de Roubaix, cour Buridan.

LA 1re FOIRE AUTOMOBILE DU NORD DE LA FRANCE

du 29 au 25 Mars courant

à Boulogne-sur-Mer

Cette foire aux automobiles, motocyclettes, bicyclettes, canots et tous objets de sports usagés dont nous avions annoncé l'organisation pour Pâques, dans un de nos précédents numéros, a rencontré partout le meilleur accueil.

Aussi cette très intéressante manifestation répond à un si réel besoin et est assurée d'un tel succès qu'il n'est, dès maintenant, plus douteux qu'elle se renouvelle chaque année à la même date, c'est-à-dire pendant les fêtes de Pâques. Cette époque paraît, du reste, particulièrement bien choisie pour contribuer à sa réussite.

Il n'est donc pas surprenant de voir chaque jour les engagements arriver plus nombreux et atteindre, dès maintenant, un chiffre fort respectable.

Pour peu que le beau temps favorise les déplacements pendant les vacances de Pâques on peut être certain qu'une foule d'amateurs et de sportsmen feront le voyage de Boulogne-sur-Mer et que durant les cinq jours que se tiendra la foire il s'y traitera de nombreuses transactions, à la satisfaction générale.

La grande publicité gracieusement faite à ce sujet par une notable partie de la presse et l'apposition de plus de 2.000 affiches tant en France qu'en Angleterre, aideront largement au succès et vaudra de nouveaux adeptes aux sports.

LILLE

Coureurs infidèles. — Nous avons signalé hier la disparition de deux coursiers, Georges Planque et André Bouret, qui ont emporté, le premier 1.000 fr., l'autre 2.000 francs.

M. Videt, commissaire de police, a appris que Georges Planque avait demandé à la gare l'horaire des trains allant vers Paris. On croit que le gamin est allé rejoindre son père, qui habite dans la capitale, ou qu'il s'est rendu chez sa tante, qui habite à Douai, rue de la Tour des Dames, 11.

Quant à André Bouret, M. Broux, commissaire de police, crut un moment qu'il s'était réfugié à Don-Sainghin. Il n'en est rien, l'infidèle employé a pris le large.

EXPOSITION UNIVERSELLE DE GAND

La date de l'ouverture de l'Exposition Universelle et Internationale de Gand n'est plus très éloignée. Bientôt après un intervalle de huit années, l'étranger sera convié à la grande fête du travail et de l'art. Et pour bien disposer le monde entier à venir visiter une ville qui fourmille de souvenirs historiques et archéologiques, c'est au milieu d'une débauche de fleurs que les hôtes de la ville de Gand seront reçus le 26 avril prochain et de rechef au mois d'août où d'autres beautés horticoles auront remplacé les premières. Imaginez-vous une serre gigantesque de 27.000 mètres carrés. Ce sera un spectacle auquel on n'aura jamais assisté nulle part, pas même aux Etats-Unis, en ce pays du colossal et de l'« unique ».

En sorte qu'on aura trois expositions et à certaines époques elles seront simultanées : celle des plantes et des fleurs, pour laquelle on annonce l'envoi des collections les plus rares, provenant des nations les plus diverses ; celle des rues bordées de vieilles maisons seigneuriales et corporatives ; celle où sur un terrain de 130 hectares, étendue plus grande qu'à Bruxelles, les productions industrielles et artistiques les plus variées seront groupées en des palais, dont dès à présent on peut constater la superbe ordonnance ; car chose qui ne s'est pas encore vue, leur construction est achevée. Aux exposants, maintenant, à montrer leur bonne volonté. 0146

CHRONIQUE SPORTIVE

CYCLISME

PARIS - ROUBAIX

Cette course se disputera pour la 19e fois le dimanche de Pâques. On sait qu'elle est réservée aux coureurs professionnels. Les engagements sont particulièrement nombreux cette année. Au total 184. Malheureusement, avec le mauvais temps dont nous souffrons depuis quelque temps, les routes — surtout dans notre région — sont mauvaises.

Il y aura 15 prix, qui seront répartis comme suit : 1er, 1.000 fr. ; 2e 500 ; 3e, 300 ; 4e, 200 ; 5e, 150 ; 6e, 100 ; 7e, 100 ; 8e, 100 ; 9e, 50 ; 10e, 50 ; 11e, 25 ; 12e, 25 ; 13e, 20 ; 14e, 15 ; 15e 10 francs.

Le parcours comprend 280 kilomètres. Le départ sera donné à Paris, à 7 heures et demie du matin. Les premières arrivées auront lieu au Vélodrome de Roubaix, entre 3 h. 1/2 et 4 heures.

Les principaux engagés sont : Lapize, Vanhouwaert, Christophe, Duboc, Deruyter, Masselis, etc.

FOOTBALL-ASSOCIATION

LE GRAND TOURNOI INTERNATIONAL DE PAQUES

L'autre grande rencontre : l'A. A. la Gantoise et le O. A. de Vitry-sur-Seine

Nous avons dit pourquoi le match entre Tunbridge Wells et l'Olympique Lillois serait passionnant. Tunbridge, qui, cette année, faisait match nul avec l'équipe professionnelle de Dartford, ayant été battu par surprise, il y a trois ans, sur le sol britannique, par un onze de l'O. L., les dirigeants anglais n'ont pas caché leur intention de venir prendre une décisive revanche.

L'autre grande rencontre ne sera pas moins captivante. L'Association Athlétique la Gantoise a nettement triomphé cette saison du Racing Club de Gand, par trois buts à zéro, et fait match nul avec le Racing Club de Bruxelles, 1 à 2. Ces deux résultats fournissent une ligne intéressante sur les qualités réelles de l'équipe du grand club belge, qui compte, en 1912-13, 18 victoires sur 24 rencontres. L.A. A. la Gantoise comprend d'ailleurs de brillantes individualités et plusieurs internationaux : Tobias, Flamcourt, Van den Eynden, Bunyan.

L'A. A. la Gantoise vaut remporter la finale et la coupe magnifique de la « Vie Sportive » et du « Nord Illustré ». De très nombreux supporters gantois accompagneront d'ailleurs l'équipe pour encourager leur team favori.

Toutefois, dès le premier jour du tournoi, la belle équipe belge eura une lourde tache, celle de triompher des courageux « Vitriots ».

Les anciens champions de France de la F. C. A. F., ont un passé glorieux. Cette saison ils remportaient le Challenge International de Paris et parmi les clubs qui lui disputèrent les trophées figuraient des équipes comme la Servette F. C. de Genève, le Red Star, l'Union S. Suisse. Signalons encore ses victoires, en 1912, sur le Cercle Athlétique de Paris, champion de la Ligue, et le Racing Club Luxembourgeois.

Devant les clubs belges, d'ailleurs le C. A. de Vitry a toujours brillamment figuré : l'Antwerp et le Football Club de Bruges n'en disposèrent que bien difficilement, par un but.

L'A. A. la Gantoise, quelle que soit sa grande valeur, n'a donc pas encore gagné le match et les « Vitriots », désirant être en possession de tous leurs moyens, ont annoncé leur intention d'arriver dès le samedi soir à Lille.

A. A. la Gantoise : Ven Geersom ; Horta, De Laender ; De Royte Van den Eynden, Flamcoort ; Tobias, Berman, Gonçalves, Bunyan, Desbonnet.

C. A. de Vitry : Charvet ; Thirion, Bourgeno; Mérot, Vascout Jourda ; Vial, Rouchée, Vielemonteil, Jourde, Poisson.

U. S. F. S. A.

Jeunesse Athlétique Lilloise

La J. A. L. (1) se rendra le dimanche 23 mars, à Saint-Amand, pour y rencontrer à 1 h. 1/2 précises, l'équipe seconde de l'Olympique Amandinois en un match comptant pour la Coupe du Nord. L'équipe première de la J. A. L. sera ainsi formée : But, Direz ; arrières : Vialla et Ringard ; demis : R. Jacquet, Clerén et J. Jacquet ; avants : Beerland, Balézaux, Destombes, Bouciy et Crétal.

Le même jour, à 10 h. 1/2, la J. A. L. (II) rencontrera l'Olympique Amandinois (III) sur le terrain de cette dernière.

JEU DE BALLE

UN PROJET DE FÉDÉRATION

Une réunion à Valenciennes

Comme nous l'avons annoncé ces jours derniers, a eu lieu à Valenciennes, à l'Hotel de Ville (salle du Tribunal de Simple police) une réunion ayant pour but de former une fédération française, car les prétentions des joueurs belges deviennent tellement exagérées que les commissions ne peuvent plus songer à les faire jouer sur leurs ballodromes.

Plusieurs commissions étaient présentes ou avaient envoyé leur adhésion, en sont : Valenciennes, Anzin, Condé, Raismes, St-Amand, Onnaing, Lens, Lille, Orchies, Marchiennes, etc.

Le bureau provisoire a été formé de la façon suivante :

Président, M. Hector Coulon, de Valenciennes ; Vice-présidents, MM. Lobel, d'Anzin, et Dumont, de Raismes ; Secrétaire, Albert Cresson, de Valenciennes ; Secrétaire-adjoint, M. Edouard Tart, de Valenciennes ; Trésorier, M. Millioz, d'Anzin.

Après avoir examiné certaines questions et classé les joueurs de seconde, il a été décidé pour l'année 1914, la formation de cinq parties françaises. Une partie spéciale serait en outre constituée pour lutter contre les belges.

Suivant le vœu exprimé par M. Coulon, les commissions françaises auraient le droit de faire jouer des parties belges mais à condition que les enjeux ne dépassent pas ceux alloués actuellement.

Une nouvelle réunion eura lieu sous peu.

A ANZIN (Grand'Place)

Dimanche 23 mars, à 2 heures, ouverture de la saison hallante. Grand défi entre deux fortes parties de première catégorie : Valenciennes (Adonis-Thibaut) et Anzin (Deham).

Lundi 24 mars, à 3 heures grande lutte entre les fortes parties de : Jeumont (Poirette-Tricot) et Valenciennes (Adonis-Thibaut).

Jeumont comprend : Emile et Adelsar Poirette, Tricot Edmoad, Richard et Lebrun.

Valenciennes comprend : Adonis et Appollinaire Hubert, Thibaut, Emile Corbeau et Regnart.

S'il fait beau temps il y aura foule dimanche et lundi sur le ballodrome d'Anzin pour venir acclamer nos forts joueurs français.

A LENS

Dimanche 23 mars, à 2 heures, grande lutte de seconde spéciale entre Lens (La Concordel et Lens (Maretz).

Lundi 24 mars, à 2 heures (place du Cantin), lutte offerte par la maison Blondeau, entre Lens (Simon) et Lille (Blondeau).

SUCRE ABEILLE le plus sucré
036

TRIBUNAUX

PROCÈS ENTRE UN COMPOSITEUR DE MUSIQUE & LA SOCIÉTÉ DES AUTEURS

La troisième Chambre du tribunal civil de la Seine vient de rendre un jugement qui intéresse les compositeurs et auteurs au regard de leur situation à la Société des Auteurs et Compositeurs :

M. Emile Gillet, compositeur de musique, s'était vu infliger par le conseil d'administration de la Société une amende de trois mille francs. On l'accusait d'avoir abandonné une partie de ses droits d'auteur à des chefs d'orchestre pour faire jouer ses compositions.

M. Gillet demandait au tribunal de dire que c'était abusivement et sans droit que cette amende lui avait été infligée, d'abord parce qu'on ne rapportait nullement la preuve des faits qu'on lui imputait, et ensuite parce que ces faits, même s'ils avaient été établis, ne constituaient pas une infraction aux statuts de la Société, qui ne prévoyaient aucune sanction.

Au nom de la Société des Auteurs, Compositeurs et Editeurs de musique, Me Olivier Jallu répondait que le seul fait, par un auteur d'adhérer à la Société lui enlevait le droit de consentir aucun traité particulier, et que tout acte pouvant rompre l'égalité absolue qui doit exister entre tous les sociétaires, constituait un manquement punissable au pacte social.

Le tribunal a décidé que l'auteur ou le compositeur, en entrant dans la Société, s'interdisait toute combinaison particulière pour se faire jouer ; qu'ainsi M. Gillet avait contrevenu à cette obligation de ne pas faire, et il l'a condamné à payer les trois mille francs réclamés.

TRIBUNAL CORRECTIONNEL DE LILLE

Audience du jeudi 20 mars 1913
Présidence de M. Godard, vice-président

LA MANIFESTATION DES CONSCRITS ROUBAISIENS

Mardi dernier, des conscrits roubaisiens manifestèrent contre la loi de trois ans. Un groupe de conscrits ayant entonné l'Internationale, un passant, M. Renard, voyageur de commerce, à Croix, aurait chanté la Marseillaise. Les conscrits se jetèrent sur lui. Il eut trois dents cassées et la lèvre inférieure coupée.

Le principal agresseur, Léon Floridor 21 ans, rattacheur, rue des Longues-Haies fut arrêté. Il devait comparaître aujourd'hui sous l'inculpation de coups et blessures, mais son défenseur voulant faire citer des témoins, l'affaire est renvoyée à huitaine.

AFFAIRES DIVERSES

Pour coups : sont condamnés, par défaut, à 3 mois, Theophile Compernolle, à Halluin ; à un mois, Achille Decaboster à Boubecques, et Henri Walstèke, à Linselles.

— 20 jours à Henri Crombez, à La Madeleine, pour coups et bris de clôture.

— 6 mois à Etienne Bouyn, sans domicile, pour infraction à un arrêté d'expulsion et mendicité.

— 4 mois à Romain Decroix, à Neuville-en-Ferrain, pour vol de chocolat.

— 8 jours à Jules Debrayne, à Mouscron, pour port d'arme prohibée.

— 12 jours et 500 francs à Léon Dehril, à Ronhaix, pour fraude de tabac.

— 6 jours et 500 francs à Cyrille Cocheteux, sans domicile, pour fraude d'allumettes.

Dépêches de la Nuit

LA CRISE MINISTÉRIELLE

M. BARTHOU est chargé de constituer un Ministère

IL AJOURNE SA RÉPONSE, MAIS ON LA SUPPOSE AFFIRMATIVE

M. Poincaré, après avoir reçu MM. Ribot et Briand, a fait appeler M. Barthou, avec qui il a eu un entretien d'une heure et demie.

M. Poincaré a demandé à M. Barthou s'il accepterait de former le nouveau Cabinet.

M. Barthou a demandé à consulter ses amis avant de donner sa réponse définitive.

Les démarches de M. Barthou

« UN MINISTÈRE DE DÉTENTE, D'UNION ET DE CONCILIATION RÉPUBLICAINE », AYANT DANS SON PROGRAMME « LE SERVICE DE TROIS ANS ET LA REPRÉSENTATION DES MINORITÉS ».

M. Barthou a vu dans l'après-midi de jeudi MM. Briand, Dubost, Ribot et Deschanel.

Il a constaté que tous approuvaient les intentions dont il leur avait part. Aucun ne l'a découragé.

Jusqu'ici il n'a encore cherché aucun collaborateur. Le choix résultera des conseils qu'il aura ce matin, vendredi.

M. Barthou a la volonté bien arrêtée de ne pas prendre le ministère de l'intérieur.

Il constituera un ministère « de détente, d'union et de conciliation républicaine ».

Concernant le programme ministériel rien ne peut être encore arrêté sans les avis de ses futurs collaborateurs. Mais deux questions sont posées, qu'aucun gouvernement ne peut éluder : la réforme électorale et la durée du service militaire.

M. Barthou n'acceptera de constituer le ministère que s'il est assuré de l'adhésion de tous les membres du cabinet pour la durée de 3 ans de service militaire. Il demeurera irréductible sur cette question.

Il demandera à la Commission du Sénat de faire un effort, d'accepter le principe de représentation des minorités dont les modalités seraient recherchées dans un esprit de conciliation et de transaction.

UNE COMBINAISON

M. Barthou, d'après certains de ses amis, ne veut à aucun prix du ministère